



PROTOCOLE DE SECURITE Pernod Marseille – Produit fini

4.F.91.3

Page : 1/2

Entre : PERNOD 30 Boulevard Gay Lussac 13014 Marseille Représenté par : Jean-Christophe ROHART-LAYMAT Fonction : Directeur de l'établissement	Et : Raison sociale/ adresse de l'entreprise extérieure Berger Logistik GmbH Représenté par M. Markus Ley Fonction : Managing Director Téléphone : +43 5332 74170
Lieu de livraison : PERNOD – 30 Boulevard Gay Lussac - 13014 Marseille Personne à contacter : M. HUNAULT – Responsable plateforme et douanes	

I. INFORMATIONS A REMPLIR PAR LE TRANSPORTEUR

Nature de l'opération : ☐ Chargement ☐ DéchargementOpération répétitive : ☐ OUI
☐ NON

Nombre prévisible de salariés affectés à l'opération _____

➤ Caractéristiques du/ des véhicules

Type de véhicule :

☐ Véhicule léger ☐ Véhicule frigorifique ☐ Camionnette
☒ Véhicule Poids lourd ☐ Citerne ☐ Autres (à préciser) : _____

Aménagement :

☐ Plateau ☐ Carrossé ☐ Bâché
☐ Benne ☐ Citerne ☐ Autres (à préciser) : _____

Équipement du véhicule :

☐ Appareil de levage/ manutention ☐ Conforme à l'ADR ☐ Hayon élévateur ☐ Autres : _____

Moyens utilisés pour le chargement ou le déchargement :

☐ Chariot élévateur ☐ Transpalette ☐ Diable
☐ Mise à disposition quai ☐ Manuel ☐ Flexible
☐ Autres (à préciser) : _____

➤ Nature et conditionnement de la marchandise

Nature de la marchandise transportée : _____

Conditionnement de la marchandise : _____

Soumis à l'ADR : ☐ OUI ☐ NON

Précautions particulières à prendre (à préciser) : _____

II. RISQUE D'INTERFERENCE LORS DES OPERATIONS DE CHARGEMENT/ DECHARGEMENT INFORMATIONS A REMPLIR PAR PERNOD

Risque d'interférence	Mesure de prévention	Oui	Resp.
Collision avec d'autres véhicules et piétons	Respect des règles de sécurité sur le site, du plan d'accès et du plan de circulation. Entrée interdite en camion sans autorisation préalable du poste de garde	X	EE ¹
Déplacement du camion et stationnement	Vitesse limitée à 20 km/heure sur le site. Serrer les freins. Obligation de mettre les cales de roues. Attendre l'accord du cariste et la fiche de chargement pour déplacer le véhicule.	X	EE

¹ EE : Entreprise Extérieure

Risque d'interférence	Mesure de prévention	Oui	Resp.
Incident corporel au cours de l'opération	Le chauffeur reste dans sa cabine ou dans la salle de repos (excepté pour des manœuvres indispensables), il ne stationne pas sur le quai. Il porte son gilet fluorescent dans tous les cas et les chaussures de sécurité en zone dépotage. Le chauffeur utilise obligatoirement les passages piétons.   	X	EE
Inflammabilité	Couper le moteur.	X	EE
	Mise à la terre du véhicule en zone dépotage.	X	EE
	Enclencher le coupe batterie en zone dépotage.	X	EE
	Interdiction formelle de fumer, même dans la cabine, dès la présence sur le site ! Interdiction de fumer ou de générer des flammes nues (briquet, ...) en dehors des zones fumeur ! 	X	EE
Pollution, déchets	Le chauffeur doit respecter le tri sélectif des déchets réalisé sur le site.	X	EE
	Le chauffeur doit prendre connaissance de l'emplacement du kit anti-pollution avant de commencer le chargement.	X	EE
Nuisances acoustiques Emission de gaz polluants	Couper le moteur.	X	EE

III. ORGANISATION DES SECOURS :

Appeler en cas d'accident, d'incendie, de fuite de produit polluant le : **55023** ou prévenir un responsable. Le Responsable Pernod contacté organisera le traitement de l'urgence.

IV. DOCUMENTS COMMUNIQUEES PAR PERNOD :

Plan d'accès et de circulation avec zones de chargement/ déchargement indiquées ☒ OUI ☐ NON
 Consignes générales de sécurité du site ☒ OUI ☐ NON
 Procédure ou modes opératoires de chargement/ déchargement (Affichage sur site) ☐ OUI ☒ NON

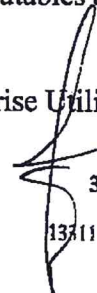
En signant ce document, je m'engage à faire respecter les consignes, qui m'ont été transmises, auprès de l'ensemble de mes collaborateurs, qu'ils soient titulaires, remplaçants ou sous-traitants.
 J'accepte qu'en cas de non respect de ces consignes, le chargement pourra être refusé et que tous les frais ou conséquences préjudiciables liés à ce refus ne seront en aucun cas imputables à la société Pernod.

Signature Entreprise Extérieure

Entreprise Utilisatrice

Fait à, le : Wörgl, 06.09.2016
 Nom, Qualité : Markus Ley


 Berger Logistik GmbH
 Bahnhofplatz 11 A-6300 Wörgl


PERNOD
 30, BD GAY LUSSAC
 CS30219
 13711 MARSEILLE CEDEX 14